

Exemple Prêt «coup de pouce» :
Pour un prêt personnel de 4 800 € sur 48 mois.
Taux Annuel Effectif Global fixe : 0 %.
Montant total dû par l'emprunteur : 4 800 €.
Mensualités : 100 €.
Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple Prêt Etudiant :
Pour un prêt personnel de 10 000 € sur 60 mois.
Taux Annuel Effectif Global fixe : 0,79 %.
Montant total dû par l'emprunteur : 10 201,80 €.
Mensualités : 170,03€.
Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.



Etudiants Cours Galien bienvenue à la Caisse d'Epargne

- **Des offres attractives**
Services bancaires, prêts, assurances.
- **Un conseiller dédié à vos côtés**
En agence, par téléphone ou en visio.
- **Une appli pour tout gérer**
L'une des applications bancaires les mieux notées.

Financez vos études et vos projets



0% ⁽¹⁾
TAEG FIXE

Le prêt « coup de pouce » sans intérêts

Un prêt de 500 € à 5 000 € à 0 intérêt, 0 frais et sans justificatif d'utilisation.

Exemple : pour un Prêt Personnel⁽¹⁾ de 4 800 € sur 48 mois au taux débiteur annuel fixe de 0 %, 48 mensualités de 100 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0 %. Frais de dossier de 0 €, Coût de l'assurance facultative : 1,30 € par mois⁽²⁾ qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 62,40 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 0,64 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 4 800 €.

Le prêt étudiant à taux avantageux

Un prêt de 1 500 € à 60 000 € pour financer vos études et vos besoins au quotidien.

Exemple : pour un Prêt Personnel⁽³⁾ de 10 000 € sur 60 mois au taux débiteur annuel fixe de 0,79 %, 60 mensualités de 170,03 €. Taux Annuel Effectif Global fixe de 0,79 %. Pas de frais de dossier. Coût de l'assurance facultative : 2,70 € par mois⁽²⁾ qui s'ajoutent à la mensualité et montant total dû au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 162 €. Taux annuel effectif de l'assurance : 0,63 %. Montant total dû par l'emprunteur, hors assurance facultative : 10 201,80 €.

0,79% ⁽³⁾
TAEG FIXE



**CAISSE
D'EPARGNE**
Rhône Alpes
Vous être utile.

Simplifiez votre quotidien

Une Carte Visa et tous les services bancaires essentiels

Profitez de la Formule Confort, une offre groupée de services bancaires utiles au quotidien.

- ✓ Une Carte Visa.
- ✓ Une application mobile de banque à distance et le paiement mobile.
- ✓ Une assurance sur compte pour protéger vos moyens de paiement, clés et papiers.⁽⁶⁾
- ✓ Une autorisation de découvert⁽⁷⁾.
- ✓ 0 € d'intérêts débiteurs jusqu'à un solde de - 500 €.



1 € / an⁽⁴⁾ pendant 3 ans
+
50 € / offerts⁽⁵⁾
pour l'ouverture
d'un 1^{er} compte bancaire

1€ / an⁽⁸⁾
pendant 1 an



Partez à l'étranger sans trop payer

L'option internationale

Bénéficiez d'avantages tarifaires sur vos retraits et paiements par carte à l'étranger :

- ✓ En zone euro : vos paiements et retraits par carte bancaire sans commission Caisse d'Épargne⁽⁹⁾.
- ✓ Hors zone euro : vos paiements par carte illimités⁽⁹⁾ et 4 retraits d'espèces par mois⁽⁹⁾⁽¹⁰⁾ sans commission Caisse d'Épargne.

Assurez votre logement

L'assurance habitation⁽¹¹⁾

Profitez d'une formule pour les moins de 29 ans avec toutes les garanties essentielles et un service dépannage⁽¹³⁾ pour les situations d'urgences, 24H/24 et 7J/7.



2 mois⁽¹²⁾
offerts



Maîtrisez vos dépenses de santé

La complémentaire santé⁽¹¹⁾

La Caisse d'Épargne vous propose Garanties Santé, une complémentaire santé adaptée à vos besoins et à votre budget.

- ✓ Pas d'avance de frais grâce au tiers payant auprès des professionnels acceptant ce service.
- ✓ Remboursement sous 48h (dès réception du dossier complet).

2 mois⁽¹²⁾
offerts



→ Contactez-nous

MON BANQUIER EN LIGNE : Anne-Claire LANGHAM

04 76 28 01 16 - anne-claire.langham@cera.caisse-epargne.fr

Ou

Toute autre agence du réseau de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes

Offre valable du 01/05/2022 au 31/10/2022, exceptés les avantages Assurance Habitation et Garanties Santé valables du 30/05/2022 au 30/07/2022, réservée aux étudiants d'une école en partenariat avec la Caisse d'Epargne Rhône Alpes. Sous réserve d'acceptation d'ouverture par la caisse d'Epargne Rhône Alpes et des pièces justificatives.

- (1) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne et après expiration du délai légal de rétractation. Offre valable du 01/05/2022 au 31/10/2022 et réservée aux personnes âgées de 18 à 28 ans, sous réserve de présentation d'une pièce justificative du statut d'étudiant ou d'apprenti.
- (2) Prêt personnel amortissable non affecté de 500 à 5 000 € sur une durée d'amortissement de 12 à 60 mois au TAEG fixe de 0 % l'an. Les intérêts sont pris en charge par la Caisse d'Epargne.
- (3) Pour le prêt cité ci-dessus et pour un client de 20 ans assuré en Décès et en Perte Totale et Irréversible d'Autonomie. Le coût mensuel de l'assurance dépend des garanties offertes, de l'âge et des conditions de santé de l'emprunteur. Renseignez-vous en agence. Contrat d'assurance de CNP Assurances, entreprise régie par le code des assurances. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le N° 08 045 100.
- (4) Sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne et après expiration du délai légal de rétractation. Offre valable du 01/05/2022 au 31/10/2022 et réservée aux personnes âgées de 18 à 28 ans, sous réserve de présentation d'une pièce justificative du statut d'étudiant ou d'apprenti.
- (5) Offre valable pendant 3 ans pour toute nouvelle souscription d'une formule Confort ou Initial individuelle par un élève de l'école partenaire, quelle que soit la carte, sous réserve d'acceptation par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes. Voir conditions dans votre agence Caisse d'Epargne. A l'issue de la période de réduction de 3 ans, cette offre groupée de services sera facturée aux conditions et tarifs en vigueur.
- (6) Versement de 50 € pour toute ouverture d'un premier compte bancaire Caisse d'Epargne Rhône Alpes, sous réserve d'acceptation par la banque. Offre limitée aux 2 500 premières ouvertures de compte dans la limite d'une ouverture par client. Le versement sera effectué sur le compte de dépôt dans les 2 mois suivant l'ouverture.
- (7) Assurance incluse dans la formule Confort. Assurance sur compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme régie par le Code des assurances, au capital de 61 996 212 euros, RCS PARIS B 350 663 860, Siège social : 88, Avenue de France 75641 PARIS CEDEX 13 ; distribué par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07004760, www.orias.fr. Selon conditions générales et particulières du contrat.
- (8) Offre réservée aux personnes majeures. Dans la limite du montant maximum défini par la Caisse d'Epargne Rhône Alpes, et sous réserve d'acceptation de cette dernière. Les périodes de découvert ne peuvent excéder chacune 30 jours consécutifs, le compte devant redevenir créditeur entre chaque période.
- (9) Offre valable pendant 1 an pour toute nouvelle souscription du service « Option internationale Formule Séjour » par un élève de l'école partenaire. A l'issue de la période de 1 an, le service Option Internationale sera facturé selon les conditions et tarifs en vigueur.
- (10) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par la carte.
- (11) Hors frais applicables par la banque étrangère.
- (12) Garanties Santé et Assurance Habitation sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros. Siège social, 88 avenue de France 75641 PARIS Cedex 13 RCS Paris n° B 350 663 860. Distribué par la Caisse d'Epargne.
- (13) Offre valable du 30/05/2022 au 30/07/2022 pour toute nouvelle souscription de contrats Jeunes Garanties Santé « côté JE » et MRH formule Initial. 2 mois offerts sur le montant annuel de la cotisation (hors assistance). Voir limites, exclusions et plafonds prévus dans la notice d'information, le certificat d'adhésion et le cas échéant le bulletin d'adhésion. Selon la formule choisie.
- (14) Selon les conditions, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur. Service proposé par Inter Mutuelles Assistance, entreprise régie par le Code des Assurances. Prestations d'Assistance réalisées par INTER MUTUELLES ASSISTANCE (IMA) GIE, Groupement d'Intérêt Economique au capital de 3 547 170 €, inscrit au RCS de Niort sous le N° C 433 240 991 dont le siège est situé 118, avenue de Paris – CS 40 000 – 79033 NIORT CEDEX 9.

Document à caractère publicitaire. Offre soumise à conditions.

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification s'agissant de vos données personnelles ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de ces données pour motifs légitimes. Vous pouvez également vous opposer sans frais à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement à des fins de prospection notamment commerciale. Ces droits peuvent être exercés par courrier accompagné d'une copie de tout document d'identité portant la signature du titulaire auprès de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes en s'adressant au Département Relations Clientèle à l'adresse suivante : 116 Cours Lafayette B.P.3276 - 69404 Lyon CEDEX 03.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Rhône Alpes - Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 1 150 000 000 euros - 116 cours Lafayette 69003 Lyon - 384 006 029 RCS Lyon Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 004 760. Crédits photos : iStock – mai 2022.



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Rhône Alpes
Vous être utile.